

Résultats du 1er trimestre

Les résultats du premier trimestre 2017 ont été présentés le 26 avril.

Le chiffre d'affaires et le nombre de clients sont en hausse, mais 3890 emplois sont détruits dans le monde dont 3122 en France. C'est inacceptable !

Malgré les bonnes performances commerciales qui se poursuivent ce trimestre, dans la continuité des résultats annuels de 2016, la CGT dénonce une nouvelle fois les suppressions massives d'emplois qui se poursuivent à un rythme de près de 3890 sur un an, réduisant les frais de personnel de 105 millions d'€.

Ce n'est pas les 420 recrutements sur le 1^{er} trimestre qui compenseront cette hémorragie.

Pour une prime immédiate de 1500€

Aux massives suppressions d'emplois s'ajoutent, la baisse de l'intéressement et de la participation, un accord salarial limité à 1,1% d'augmentation collective en moyenne alors que les bénéfices (résultat net) ont dépassé le 3 milliards.

Cette situation est vécue comme une injustice par les salariés au regard des 8% d'augmentation des dividendes prévus cette année et des rémunérations et bonus substantiels des cadres dirigeants.

Sans compter qu'Orange a perçu autour de 400M€ de CICE depuis 2013 (exonérations censées favoriser les créations d'emplois !!!)

C'est pourquoi la CGT demande le versement d'une prime de 1500€ intégrant la prime « monde » posée par le Comité Groupe Monde, et compensant les baisses de l'intéressement et de la participation.



Actu Orange

L'argent existe pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail...

En 2016 les entreprises du CAC 40 ont versé 55,7 Mds d'€ de dividendes cela représente 57% des bénéfices versés pour la plus grande part aux fonds de pensions américains.

De 2008 à 2016 Orange a généré 27 Mds d'euros de bénéfices (résultat net). Dans le même temps 26 Mds d'euros (soit 96%) ont été distribués aux actionnaires. Cet argent, parti pour une grande part à la spéculation, aurait été plus utile s'il avait été utilisé pour la relance de l'économie réelle (investissement , salaire , emploi, condition de travail....)

Régulation du Secteur

Au nom de la concurrence libre et non faussée!

Concernant l'activité du groupe en France, la CGT a, lors du dernier CA, souligné les fortes inquiétudes du personnel face aux décisions de l'ARCEP de mettre à disposition des autres opérateurs, pour le 17 juin, nos données concernant la gestion de la boucle locale cuivre.

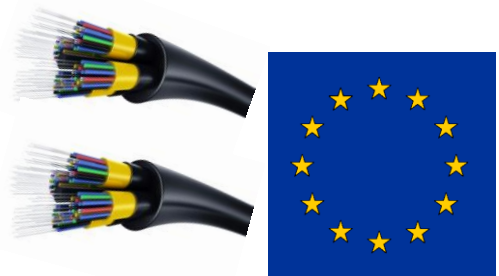
Cela ressemble sans le dire à une injonction de séparation du réseau et des services qui impacte lourdement l'organisation du travail des salariés (nouveaux process, nouveaux SI ...) sans que le CCUES n'ait été ni informé, ni consulté.

Par exemple:

- nos équipes techniques ont interdiction de répondre aux demandes des salariés de la Direction Entreprise France ou d'OBS,
- nos commerciaux ne peuvent plus contacter les conduites d'activité ou les techniciens par rapport aux interventions prévues chez nos clients entreprises.

Cela nous met en difficulté pour traiter les demandes. Les nouveaux process vont rallonger les délais pour répondre aux clients et favoriser la concurrence.

Pour la CGT, l'ARCEP doit arrêter d'affaiblir l'opérateur historique, au nom de la sacro sainte concurrence, car cela va à l'encontre des intérêts des clients et des salariés. Elle revendique l'appropriation publique des activités de Télécommunications et la démocratisation des instances de régulation afin que salariés, usagers et élus soient associés aux choix et aux décisions répondant aux besoins de la population et non aux oligarques et à la finance.



Evolution de la réglementation au niveau européen et Français :

Deux consultations publiques sont en circulation, une de la commission européenne « pour adapter les infrastructures télécom à la société du gigabit », et une autre de l'ARCEP sur « une modélisation ascendante d'un réseau de boucle locale optique mutualisée et son utilisation pour la tarification du dégroupage ».

Elles sont à surveiller de près compte tenu de l'impact qu'elles pourraient avoir sur le chiffre d'affaires d'Orange et des pressions exercées par les opérateurs alternatifs sur l'ARCEP pour obtenir le dégroupage du réseau fibre d'Orange.

Les propos rassurants de la direction qui écarte les dangers d'un dégroupage fibre dans l'immédiat, ne doivent pas nous faire baisser la garde. Ces deux sujets feront l'objet d'une réponse de Stéphane Richard au CCUES de juin.